



# LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24  
(amiante)

Collectif: *Elimination Rapide de  
l'amiante Défense des Exposés  
aux Risques*

TEL 06 88 46 55 33

Mail : cerader24@wanadoo.fr

## Dans ce numéro

**Page 1 :** éditorial : "pilote" éradication  
... ça avance, 20 août à la sous-  
préfecture.

**Page 2 :** L'Aquitaine aide la CAVAM ,  
l'origine des cancers professionnels

**Page 3 :** Des amis nous écrivent, des  
dates à retenir, 100 ans de l'la C.G.T. à  
la poudrerie.

**Page 4 :** 16 novembre 2018  
assemblée de fin d'année  
exceptionnelle !, courrier au président  
de la République,, courrier à Mr  
DELMARES

DEPART de Mme LAURENT sous-  
préfète de BERGERAC !

Invité à la « passation de pouvoirs »  
le 20 août dernier, notre C.A.  
unanime a accepté l'invitation et  
mandaté la co-présidence pour le  
représenter.



## EN FINIR AVEC CE POISON D'AMIANTE LE BERGERACOIS PEUT Y CONTRIBUER GRANDEMENT ! OBTENONS LA REALISATION DU « PILOTE ERADICATION AMIANTE »

Parce que notre association se bat pour cela depuis 4 ans !  
Parce qu'un collectif s'est constitué pour soutenir ce projet en 2018 !  
Parce que, à partir d'une motion proposée par J. AUZOU, vice-président du  
conseil départemental l'unité des élus se fait (département, communes,  
C.A.B. région) ... Le député de BERGERAC étant également d'accord.

Parce que les autorités départementales (préfecture et services associés) ont  
opté pour cette installation.

Mais principalement **parce que 3000 personnes** ont signé la pétition du  
« collectif éradication » ... (toujours en cours de signature) montrant l'accord  
de la population à ce projet et son envie de le voir associé aux activités de la  
poudrerie de BERGERAC si chère au coeur des habitants.

Pour répondre à cet intérêt global et aller rapidement dans cette voie notre  
association a décidé de présenter au grand public ce procédé innovant lors

### de SON ASSEMBLEE DE FIN D'ANNEE Le 16 novembre prochain à 17h30 précises Salle Louis DELLUC à BERGERAC (voir page 4)

**Pensez ! :** détruire l'amiante (poison) pour utiliser les résidus et en faire des  
produits industriels et même des produits utiles à l'épuration de l'eau !!  
Quels progrès sanitaires et environnementaux !

Avec la CAVAM, le CERADER24 propose également la mise en place d'un  
« pôle public d'éradication de l'amiante » qui permettrait de concevoir la  
disparition de ce poison de façon nationale avec des financements mixtes :

- **Pollueurs industriels** d'abord qui se sont enrichis avec ce poison  
- **Et l'état** qui a laissé faire sans prendre les mesures nécessaires à la  
disparition de ce drame de santé publique aux conséquences désastreuses !!

Ainsi, **les communes et les particuliers seraient dégagés de toutes dépenses**  
liées à la disparition de l'amiante !

L'europe se positionne d'ailleurs pour la disparition de ce produit de nos vies  
et interdit l'enfouissement de ces déchets.

**Nous vous invitons** à cette assemblée qui ajoutera au besoin de  
SOLIDARITE, celui du SOUTIEN ACTIF à nos interventions ...

L'HUMAIN notre priorité, ce sera, une fois de plus,  
DEMONTRE !

## LA PAGE DE LA CAVAM

### L' Aquitaine aide la CAVAM

Savoir ce qui se fait dans les différentes régions est donc important et c'est l'ambition de nos amis de la région Est France, dans un premier temps de l'ADDEVA 54 dont le président B. LECLERC est membre du bureau de la CAVAM (N) et responsable de la commission ACAATA CAVAM.

Toute une semaine à sillonner la région pour prendre en compte les avancées obtenues ici, là-bas, plus loin ... ce fut le travail de cette délégation venue dans un premier temps sur BERGERAC avec au menu :

- Une réunion avec la commission prévention du CERADER 24
- La visite de la déchetterie refaite en 2013.
- l'accueil des produits amiantés dans cette déchetterie (et dans 6 centres de transferts du département), les précautions préalables (renseignements, protections et documentation remis à chaque particulier) et gratuité de ces opérations. Le responsable de la plate-forme a détaillé tout ce qui se faisait depuis que le CERADER 24 avait obtenu ce résultat en discutant avec le SMD 3 entre 2009 et 2013.
- la proposition de « pilote éradication » sur le site de la poudrerie (SEVESO) pour faire disparaître ce poison et récupérer les résidus pour réutilisation industrielle ....

Ensuite, direction BORDEAUX, MORCENX avec visite de l'entreprise INERTAM

Et comme nos amis étaient présents, ils ont pu participer à la journée de formation régionale sur « les pathologies autres que l'amiante » dont l'animateur G. ARNAUDEAU avait réalisé le module (une première en la matière).

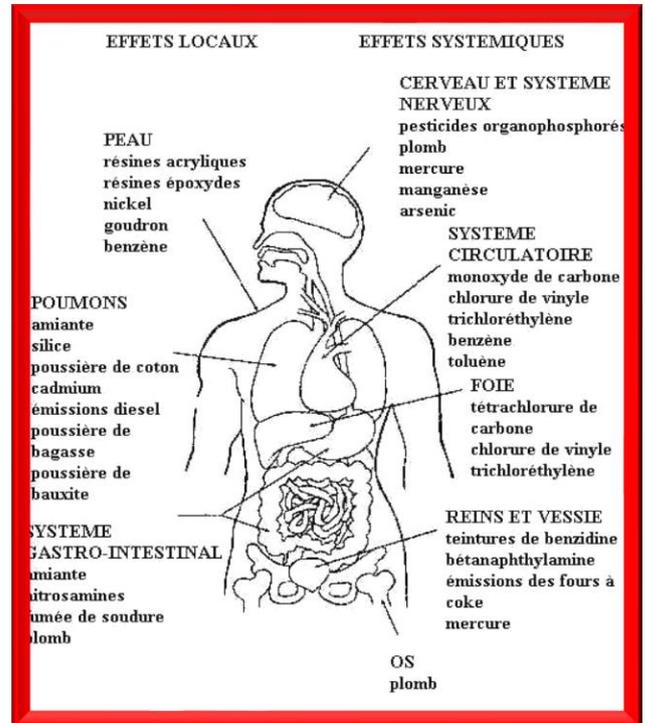


A gauche, B. LECLERC président de l'ADDEVA 54 qui regroupe 1000 adhérents à l'entour de LUNEVILLE écoute le représentant du SMD3 avec beaucoup d'intérêt.

D'ores et déjà, une autre association a demandé à venir en Aquitaine ... ce que nous acceptons bien volontiers.

### LA CAVAM DEFEND LES VICTIMES D'AUTRES CANCERS PROFESSIONNELS !

Les cancers professionnels et leurs causes ont été au cœur de la formation qui s'est tenue à BORDEAUX le 7 juin dernier. Notre CERADER y avait 5 participants.



Ce tableau vous a été présenté dans le "lien n° 74

Pour votre information nous avons décidé de présenter quelques aspects (principaux) de ces pathologies sur 3 numéros des liens ([79](#),[80](#),[81](#)) **pour vous d'abord mais aussi pour des personnes de votre environnement susceptibles de les subir.**

**1er volet:** les principaux secteurs à risques d'exposition (selon l'INRS – liste non exhaustive).

- l'industrie du bois
- la métallurgie
- la chimie et la plasturgie
- le bâtiment et travaux publics
- les carrières
- activités de maintenance, nettoyage, entretien
- milieux hospitaliers
- travail en laboratoire

En cas de problèmes de santé (cancers) vous pouvez venir nous voir aux permanences pour que nous regardions les origines et localisations de votre pathologie et, ainsi, voir ce qu'il est possible de faire en matière de déclaration de maladie professionnelle.

**exemples :** cancer des fosses nasales (bois) ou cancer de la vessie (fumées d'échappement moteurs en garages : diesels)

Avec ces informations, vous serez prévenus et pourrez prévenir des personnes dans le doute ... pour qu'elles viennent nous voir.

### La famille de Guy :

Nous écrit en nous remerciant vivement de notre marque de sympathie envers Guy. « Mon père avait eu enfin (par l'asso) un écho positif à son traumatisme subi lors de son licenciement et des conséquences de l'amiante. Cet écho, c'est vous et vos amis du CERADER ... Longue vie à votre combat et merci.

### Chers amis,

C'est toujours un apport moral conséquent pour les bénévoles que nous sommes de recevoir ces messages de sympathie montrant que notre action ne vaut pas que sur les questions « matérielles » mais aussi sur le plan social et humain. Merci à vous.

### Et Christiane de nous dire également :

Ci-joint un don afin de vous remercier pour le soutien moral et financier que vous nous avez apporté.

### Christiane,

Comme pour la famille de notre ami Guy, nous retrouvons l'aspect du soutien moral – au-delà du soutien pécuniaire – qui est si important pour l'association. C'est réconfortant pour les intéressés et l'association ... la solidarité veut encore dire quelque chose ! Encore merci.

## **ACTIONS : A VOS AGENDAS !**

**Pensez à vous inscrire** sans attendre **le coup de fil de Marc : appelez-le, (ce sera une aide pour lui)** au 05 53 74 12 03

## **ATTENTION : NOUS ALLONS AVOIR BESOIN DE VOUS !**

**27 SEPTEMBRE 2018 :** action à la cour d'appel de BORDEAUX pour des dossiers dont un de la poudrerie. **Départ du car de PIQUECAILLOUX à 11h00** pour une audience à 14h00 .

**27 SEPTEMBRE 2018 :** action au TASS de PERIGUEUX pour des dossiers. **Départ du car de PIQUECAILLOUX à 12h30** pour une audience à 14h00.

Le fait d'avoir 2 audiences le même jour (cela nous est déjà arrivé) vient des juridictions et nous devons remplir les 2 cars pour soutenir nos amis. Nous comptons sur vous pour assurer la réussite de ces déplacements.

**22 NOVEMBRE 2018 :** action cour d'appel de Bordeaux à 14h – départ à 11 heures

*Nos amis du syndicat CGT de la poudrerie nous ont adressé une invitation pour la manifestation ci-dessous indiquée.*

*Notre action convergente sur les dossiers de malades et l'éradication de ce poison de nos vies depuis 2003 ont conduit notre C.A. à vous solliciter tous pour y participer. Cela confirmera votre attachement à cette poudrerie et validera les 3000 signatures reçues par le collectif pour qu'un pilote « éradication » s'installe dans ses murs.*

-----

## **Les Syndicats CGT de la Poudrerie de Bergerac**

ont le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition sur les 100 ans du Syndicat CGT de la Poudrerie de Bergerac

**mardi 25 septembre 2018 à 18 h00**  
**au Centre Culturel de Bergerac**

**Un vin d'honneur clôturera ce vernissage auquel vous êtes tous invités**

Cette exposition sera visible du 25 au 29 septembre 2018

Cette exposition a été réalisée avec le concours de :

L'Institut d'Histoire Sociale CGT de la Dordogne

L'Union Locale des Syndicats CGT de Bergerac

L'U. D. des Syndicats **CGT de Dordogne**



# ERADIQUER L'AMIANTE MORTEL DE NOS VIE

(Suite de nos précédentes assemblées de fin d'année)

Ce sera le thème central de **l'assemblée de fin d'année 2018**, abordée à partir de notre expérience de Dordogne « amiante » et maintenant « autres cancérogènes » et éradication de ce poison qui se déroulera :

**LE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**

Salle Louis DELLUC à BERGERAC (Piquecailloux)

**ASSEMBLEE DE de fin d'année de VOTRE ASSOCIATION**  
**« CERADER 24 » (notez bien la date et l'heure !)**

**accueil à partir de 16h30**  
**début des travaux à 17h30 précises**

-----  
**ENSEMBLE EXIGEONS LA MISE EN PLACE D'UN**  
**PILOTE ERADICATION A BERGERAC !**

**En présence du chercheur et du directeur de la SOMEZ**  
**Qui viendront présenter leur recherche et ses résultats.**



Mr CAMBON, chercheur de l'université de MONTPELLIER préparant la projection **le 17 avril dernier** sous l'oeil attentif de J.M. SEGUREL.



Madame la sous-préfète de BERGERAC et à ses côtés R. VINCENT (à gauche) et madame l'attachée parlementaire de Mr DELPON député.

-----  
**Mr MACRON en Dordogne :**

A cette occasion, notre C.A. réuni le 11 juillet a décidé de lui écrire, (comme la CAVAM l'avait fait en février dernier) à propos de vos doléances, notamment sur l'éradication.

Ce nouveau courrier (à lire sur notre site) a reçu une réponse le 18 juillet. Courte mais bien ciblée, elle sera sur notre site également. Cela renforce la bataille pour l'installation du pilote éradication de l'amiante sur BERGERAC qui continue et avance ! Les 3000 pétitions que vous avez signées ne sont pas pour RIEN dans cette réponse !

-----  
**Notre C.A. s'adresse à Mr DELMARES:**

Président de la communauté d'agglomération de BERGERAC pour lui demander une rencontre avec les élus afin de présenter le projet et les suites que la C.A.B. pourrait nous aider à lui donner.

Ce courrier, s'il a une réponse favorable, confortera l'avis unanime de la C.A.B. pour l'installation du pilote ... et de son développement industriel ... permettant d'agir efficacement sur l'emploi, la santé et l'environnement ... avec en plus, le recyclage des résidus .... y compris pour aider à l'épuration des eaux usées !!